



**Décision n° 2025-01 du 6 janvier 2025 modifiant la décision n° 2024-08
du 28 avril 2024 portant désignation des responsables de formation**

Le directeur de l'École nationale des ponts et chaussées,

Sur proposition du directeur de l'enseignement,

Vu le décret n° 93-1289 du 8 décembre 1993 modifié relatif à l'École nationale des ponts et chaussées, notamment son article 17 ;

Vu les conditions de nomination des enseignants applicables à l'École nationale des ponts et chaussées, notamment son article 9 ;

Vu la décision n° 2024-08 du 28 avril 2024 modifiée portant désignation des responsables de formation

Décide :

Art. 1^{er}. – I - Il est inséré au tableau annexé à la décision du 28 avril 2024 modifiée susvisée :

1° avant la ligne « Département d'enseignement Langues et cultures », la ligne :

Cycle master – département d'enseignement Ingénierie mathématique et informatique	M. David GONTIER, responsable académique du département d'enseignement Ingénierie mathématique et informatique.
---	---

2° avant la ligne « Master Transport, Mobilité, Réseaux », la ligne :

Formations de master	M. Xavier CHATEAU, professeur de l'École nationale des ponts et chaussées.
----------------------	--

3° avant la ligne « MS Génie civil et écoconception », la ligne :

Formations dans le périmètre du pôle des mastères spécialisés	Mme Estelle REVEILLARD, responsable du pôle des mastères spécialisés.
---	---

II – Dans le tableau annexé à la décision du 28 avril 2024 modifiée susvisée :

1° les lignes « Master Transport, Mobilité Réseaux », sont remplacées par les lignes suivantes :

Master Transport, Mobilité Réseaux.	M. Emeric FORTIN, maître de conférences de l'École nationale des ponts et chaussées, au titre de la mention.
	Mme Anna VOSKOBOYNIKOVA, au titre du parcours « Transport et développement durable ».
	M. Emeric FORTIN, maître de conférences de l'École nationale des ponts et chaussées, au titre du parcours « Transport et mobilité ».

2° les lignes « Master Energie », sont remplacées par les lignes suivantes :

Master Energie	M. Emeric FORTIN, maître de conférences de l'École nationale des ponts et chaussées, au titre de la mention.
	M. Thierry HOMMEL, au titre du parcours « Transitions énergétiques et territoires »

3° les lignes « Master Mathématiques et applications », sont remplacées par les lignes suivantes :

Master Mathématiques et applications	M. Alexandre ERN, professeur de l'École nationale des ponts et chaussées, au titre de la mention et du parcours « Modélisation, analyse, simulation ».
	M. Aurélien ALFONSI, professeur de l'École nationale des ponts et chaussées, au titre du parcours « Mathématiques de la finance et des données ».
	M. Pascal MONASSE, professeur de l'École nationale des ponts et chaussées, au titre du parcours « Mathématiques, vision, apprentissage ».
	M. Frédéric MEUNIER, professeur de l'École nationale des ponts et chaussées, au titre du parcours « Recherche opérationnelle ».
	M. Benjamin JOURDAIN, professeur de l'École nationale des ponts et chaussées, au titre du parcours « Probabilités et modèles aléatoires ».

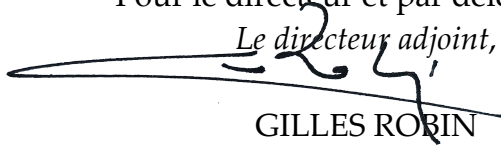
Art. 2. – Le directeur de l'enseignement et le secrétaire général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée aux *Actes officiels* de l'École nationale des ponts et chaussées.

Fait à Champs-sur-Marne, le 6 janvier 2025.

*Le directeur de l'École nationale
des ponts et chaussées,*

Pour le directeur et par délégation :

Le directeur adjoint,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Robin', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large 'G' and 'R'.

GILLES ROBIN